

Lettre d'invitation au TIDM 2021

Chers responsables du MUN, chers et chères juges et avocates,

J'ai le plaisir de vous accueillir à la onzième session de notre conférence Modèle Francophone Internationale de Nations Unies en Eurasie ainsi qu'à notre Cour de justice, le Tribunal international du droit de la mer.

Le Tribunal international du droit de la mer est un organe judiciaire indépendant, créé en 1982 par la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer. Il a commencé à fonctionner officiellement en octobre 1996. Son siège se trouve à Hambourg, en Allemagne. Depuis sa création, ce tribunal s'intéresse aux différends concernant le droit de la mer et l'interprétation de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer. Depuis des années, ce tribunal a statué sur une grande variété de cas, notamment politiques, environnementaux et commerciaux. Comme la Cour de justice du MFINUE a toujours été un lieu de débats intéressants et fructueux, le choix de ce nouveau type de cour nous a permis de choisir un sujet très intéressant.

Cette année, nous nous concentrerons sur l'un des premiers et des plus intéressants cas jugés par le TIDM : *l'affaire du thon à nageoire bleue*. La demande initiale a été soumise au TIDM le 30 Juin 1999 par l'Australie et la Nouvelle Zélande. Elle visait à la prescription de mesures conservatoires contre le Programme expérimental japonais de pêche du thon à nageoire bleue, pour l'année 1999, dans le sud de l'océan Pacifique. Le 9 Août 1999, le Japon a soumis une demande reconventionnelle au TIDM défendant la légitimité du programme et qui répondant aux questions de l'autre partie. Pendant nos trois jours de débat, nous nous saisirons de cette affaire intéressante et actuelle afin de questionner la légitimité du programme de pêche japonais.

Ces dernières années, les tribunaux du MFINUE se sont plutôt concentrés sur les affaires concernant des crimes de guerre ; j'ai préféré cette fois choisir un sujet environnemental et universel. J'espère bien qu'il va retenir l'attention de tous et toutes les passionné·es de justice et d'environnement.

Je suis sûr que ces trois jours de débats vigoureux et d'échanges intellectuels nous permettront de mieux comprendre la situation au sud de l'océan Pacifique ainsi que le grand défi qui nous attend : *le problème de la surpêche et de l'utilisation optimale des ressources marines.*

Dans l'attente de votre participation,
Bien cordialement,

Burak ERPOLAT

Président du MFTIDM 2021 pour le MFINUE 2021